



## L'EXPRESSION ORALE EN CONTINU EN CAP

### LANGUE VIVANTE : ANGLAIS



#### DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

Inspection de l'Éducation nationale du second degré – Anglais-Lettres  
Académies d'Aix-Marseille, de Corse et de Dijon

## 1 – Les modalités d'évaluation à l'examen

### Bulletin officiel n° 35 du 26-9-2019

#### **Situation B, partie 1 de l'épreuve obligatoire ou partie 1 de l'épreuve facultative**

- Compétence évaluée : Expression Orale en Continu (EOC)
- Durée : 3 minutes au maximum
- Niveau attendu : A2

La première partie vise à évaluer la capacité du candidat à prendre la parole de manière continue.

Le sujet et le contenu de cette prise de parole relèvent du choix du candidat.

Le candidat présente et rend compte :

- soit d'un travail, d'un projet, d'un produit ou d'un service dont la réalisation, dans le cadre des enseignements généraux et/ou professionnels qu'il a suivis, a fait appel à une utilisation de la langue vivante étrangère ;
- soit d'une expérience professionnelle, tout particulièrement une expérience ayant fait appel à une utilisation de la langue vivante étrangère, que cette expérience ait été vécue en France ou dans le cadre d'une mobilité à l'étranger.

Pour son exposé, le candidat peut prendre appui sur un plan d'intervention ou des mots clés et aussi présenter à l'évaluateur un document de nature iconographique (photographie, schéma, croquis, reproduction d'œuvre d'art, etc.).

Ce support visuel peut en effet être nécessaire à l'illustration, voire indispensable à la compréhension de son propos sur le travail, projet, produit ou service qu'il a réalisé ou sur l'expérience professionnelle qu'il a vécue.

## 2 - Points de repère pour l'évaluation

<p style="text-align: center;"><b>LE CECRL</b> <b>niveau A2-A2+</b></p> <p style="text-align: center;">Extrait des tableaux synthétiques des descripteurs des activités langagières, programme de langues vivantes, 2019</p>	<p style="text-align: center;"><b>LES DEGRES DE REUSSITE</b></p> <p style="text-align: center;">Grille nationale d'évaluation en LVE au CAP</p>
<p style="text-align: center;"><b>Niveau A2 - A2+</b> <b>(degré 4)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Peut raconter une histoire ou décrire quelque chose par une <b>simple liste de points</b>.</li> <li>▪ Peut expliquer en quoi une chose lui plaît ou lui déplaît.</li> <li>▪ Peut <b>donner les raisons pour lesquelles il/elle aime ou n'aime pas quelque chose</b>, et indiquer ses préférences en faisant des comparaisons de façon simple et directe.</li> <li>▪ Peut <b>faire un bref exposé préparé</b> sur un sujet relatif à sa vie quotidienne ou à sa vie professionnelle, donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Degré 4</u></b> Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue immédiatement compréhensible. La présentation orale cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc.</li> <li>▪ <b><u>Degré 3</u></b> Produit un discours factuel globalement intelligible, dans une langue simple, ponctuée de pauses et de faux démarrages. Le propos présente une certaine cohérence, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.</li> <li>▪ <b><u>Degré 2</u></b> Produit des mots, expressions et/ou énoncés très courts, stéréotypés, avec de nombreuses pauses. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.</li> <li>▪ <b><u>Degré 1</u></b> S'exprime à l'aide de mots isolés dans une langue rudimentaire et peu compréhensible.</li> </ul>

### 3. Préconisations générales de l'inspection d'anglais

L'élève doit être accompagné et guidé dans le choix du thème à présenter particulièrement en classe de terminale.

L'enseignant(e) saura apprécier la pertinence du sujet proposé par l'élève dans le cadre de son accompagnement.

Le professeur proposera des situations *d'apprentissage motivant la prise de parole mais également fédérant les composantes linguistiques, culturelles et pragmatiques de la communication.*

Outre la maîtrise de la compétence langagière, « *S'exprimer oralement en continu* » au niveau A2 du CECRL, la réussite à cette épreuve orale est liée au développement de compétences transversales et psychosociales.

Celles-ci sont travaillées dans le cadre des enseignements, de l'accompagnement renforcé, de la co-intervention et de la réalisation d'un chef d'œuvre ; autant d'opportunités rendues possibles dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle.

Vous trouverez un exemple d'outil permettant de valoriser et de valider ces compétences indispensables à l'élève pour la réussite d'une épreuve orale mais aussi pour son insertion professionnelle.

[https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_10751480/fr/the-special-2019-2020-n9-rainbow-un-exemple-academique-d-outil-numerique-au-service-du-reperage-de-competences-transversales-en-langues-en-lp?hlText=rainbow](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10751480/fr/the-special-2019-2020-n9-rainbow-un-exemple-academique-d-outil-numerique-au-service-du-reperage-de-competences-transversales-en-langues-en-lp?hlText=rainbow)

#### **Quelques éléments à prendre en compte**

##### **3.1 - Susciter la curiosité et l'envie – Donner du sens (aux apprentissages)**

**Les contenus proposés à l'élève dans le cadre de sa formation** seront sources de motivation pour s'exprimer sur un sujet en langue étrangère.

A partir d'un thème abordé durant le cycle, l'élève peut choisir de développer lors de son exposé oral un thème ou un sujet étudié en formation ou relevant de son expérience personnelle.

*« C'est aux professeurs qu'il appartient, dans le plein exercice de leur expertise et de leur liberté pédagogiques, de concevoir et de mettre en œuvre les projets qui, en éveillant la **curiosité** des élèves, emportent leur **adhésion**, développent leur **créativité** et suscitent leur **envie** de s'exprimer en langue étrangère » (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).*

La stimulation de la motivation se fait d'abord par l'intérêt des tâches proposées lors des apprentissages, durant le cycle de formation, qui permettent à l'élève de mieux comprendre la finalité du rôle et des missions qui lui sont confiés, individuellement et/ou au sein d'un groupe.

### **3.2 - Prendre appui sur les compétences acquises au cours de la formation**

**Le projet de formation de l'enseignant(e) de langue vivante** s'appuie sur le programme de 2019, adossé aux niveaux de compétence du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Il donne ainsi l'opportunité à l'élève, par un processus de transférabilité des compétences, de s'exprimer sur un sujet ayant trait à la culture anglo-saxonne ou bien à une situation nécessitant l'utilisation de la langue.

A partir d'une situation d'apprentissage, toute démarche de l'élève faisant appel à des compétences transférables pour parler d'un sujet proche de celui qu'il a étudié en classe ou bien qu'il a vécu lors de son expérience personnelle ou professionnelle est intéressante.

L'élève peut donc – à la manière de - réinvestir les compétences qu'il a acquises dans une multiplicité de contextes et de situations.

#### **Exemple 1**

L'enseignant(e) entraîne l'élève à parler des animaux utilisés pour aider les personnes en situation de handicap.

- Il pourrait être imaginé que l'élève - en réutilisant les acquis, vocabulaire, phrases et expressions clés - choisisse de présenter le sujet des « chiens renifleurs » formés pour détecter les personnes ayant la COVID 19 dans les aéroports.

### Exemple 2

L'étude d'un site d'entreprise en classe d'anglais (page d'accueil, ergonomie, marketing, points forts / faibles, etc. : présentation d'un site choisi par l'élève).

Dans le cadre des enseignements professionnels, un travail a été effectué sur une marque (britannique, américaine ...) de voitures.

- Il pourrait être envisagé ici un travail comparatif sur les sites de fabricants de véhicules en France et aux États-Unis ou en Grande-Bretagne.
- Le traitement de cette thématique peut aisément déboucher sur des problématiques plus générales (voitures électriques et environnement) ce qui permettra également à l'élève de s'exprimer sur ses préférences en termes de types de véhicules.

### Exemple 3

L'étude d'un site internet d'entreprise en classe d'anglais et en enseignement professionnel (page d'accueil, ergonomie, marketing, points forts et points faibles, etc.) pourrait donner lieu à la présentation de ce site ou d'un autre choisi par l'élève.

### **3.3 - Identifier le ou les contextes d'expression et de communication : « situations et actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et civique » ou bien « situations et actes de la vie professionnelle »**

**Le sujet choisi** peut relever de l'un des deux contextes, celui de la vie personnelle ou celui de la vie professionnelle. Bien entendu, ils ne sont pas cloisonnés. Des liens peuvent naturellement être établis entre les deux.

Les contextes d'utilisation de la langue vivante dans des situations et actes de la vie quotidienne et professionnelle invitent l'élève à développer /

- sa « *compréhension des grands enjeux de société, sa capacité à s'engager en tant que citoyen écoresponsable et citoyen du monde* »,
- son « *esprit d'ouverture et ses capacités d'adaptation à des environnements variés et évolutifs* ».

Ces compétences sont autant d'atouts pour réussir une mobilité à l'étranger.

Les listes des situations et des thèmes d'étude présentées dans le programme de langues vivantes sont une source d'exemples et d'idées de contenus à travailler dans le cadre de la formation et sources d'inspiration pour le choix du sujet de l'exposé.

L'élève peut ainsi valoriser le travail qu'il a réalisé dans le cadre de son chef d'œuvre et choisir de présenter cette thématique lors de son exposé oral.

Le programme de langues vivantes présente des listes de sujets et de thèmes de la vie personnelle et de la vie professionnelle à étudier au cours du cycle de CAP.

Voici quelques exemples :

- *préférences ou choix personnels (achats, loisirs, voyages, pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc.) ;*  
[...]
- *formes d'engagement humanitaire et citoyen propres au(x) pays dont on étudie la langue (O.N.G., bénévolat, associations, etc.) ;*  
[...]
- *description d'un objet, de son domaine professionnel ;*  
[...]
- *grandes marques, grands groupes nationaux ;*  
[...]
- *innovations scientifiques.*

#### **4. La prise en compte de la dimension culturelle et interculturelle**

##### **4.1 - La pertinence des supports, un ancrage culturel indispensable**

**Les supports authentiques** proposés aux élèves dans le cadre de la formation sont également déterminants dans l'ancrage culturel.

Qu'ils participent au contexte de la vie quotidienne et citoyenne ou à celui de la vie professionnelle, ils sont sources d'inspiration pour l'apprenant.

L'utilisation du numérique favorise la variété, l'authenticité ainsi que la qualité des supports (couleurs, précision de l'image, animations...).

L'élève peut avoir accès à tout moment à un support numérique via un ordinateur, une tablette ou éventuellement un smartphone. Il peut également proposer des supports au groupe, lors d'un travail collaboratif, ou à la classe (compétences PIX 1.1 « *Mener une recherche et une veille d'information* », 2.3 « *Collaborer* », 3.2 « *Développer des documents multimédia* »).



Un support authentique est choisi par l'enseignant(e) car il permet :

- d'introduire le thème de la séquence d'apprentissage (document déclencheur) ;
- d'illustrer au mieux la situation de communication concernée ;
- d'apporter des éléments nouveaux et d'augmenter ainsi le degré d'ambition de la leçon et de la production attendue en fin de séquence ;
- de proposer et présenter un apport, des éléments et codes culturels et ainsi créer des liens derrière les mots, les symboles, les représentations ... ;
- d'aider l'élève à la compréhension ;
- et de susciter l'intérêt qu'il porte au thème proposé
- ...

Les supports à étudier en classe ou hors la classe permettent également la mise en contraste de comportements sociaux, de pratiques professionnelles, de lieux, d'œuvres artistiques, d'espaces urbains, etc.

Ces mises en contraste sont naturellement propices aux activités de comparaison (cf. ci-après).

### **Le jeu de comparaisons : un incontournable**



#### **Établir des liens avec d'autres apprentissages**

L'élève préparant le diplôme du CAP est entraîné(e) à établir des comparaisons au cours du cycle de formation.

- En arts appliqués, il doit savoir « *observer et comparer des réalisations dans un contexte défini* ».
- En français, il est question de comparer le traitement d'un thème ou d'un fait par différents médias ou bien d'établir des comparaisons de différents types d'écrits.
- En prévention santé environnement, l'élève doit être capable de comparer des réglementations, des coûts liés à la fabrication d'un produit, différents produits d'épargne, la consommation énergétique des moyens de transports, etc.
- Dans le cadre de la co-intervention, le professeur de français amène l'élève à « *identifier et comprendre les ressemblances ou les différences entre les diverses formes d'expression écrite ou orale.* », (vade-mecum *Éduscol* « *Mettre en œuvre la co-intervention dans la voie professionnelle.* »)



L'identification et la comparaison sont également et particulièrement au cœur des apprentissages dans les enseignements professionnels.

Les usages du numérique participent pleinement à ce besoin de comparer des caractéristiques de matériels, de produits, de services, de prix, etc.

Ci-dessous un extrait du vade-mecum de la famille de métiers de la Relation Client :

*« La révolution digitale modifie également l'accès à l'information : les relations entre les organisations et leurs publics s'intensifient et se transforment. De nouvelles générations de publics apparaissent. Hyper-connectés, ils deviennent exigeants, en recherche de produits ou de services personnalisés et disponibles immédiatement. Mobiles, ils sont plus autonomes, moins fidèles, se réfèrent aux conseils de leurs pairs via les réseaux sociaux. Le développement des comparateurs et de sites communautaires renforcent également leur niveau d'information et leur permettent aussi, le cas échéant, de recommander ou de déconseiller voire dénigrer une organisation en fonction de leur expérience. »*

### Etablir des liens avec d'autres cultures



#### Culture(s) et interculturalité

**La notion d'ancrage culturel** de ces activités est essentielle.

Le professeur effectuera les mises en perspective nécessaires pour que l'élève puisse avoir l'opportunité de procéder aux comparaisons culturelles d'un même produit, d'un service ou bien d'un fait de société avec leurs équivalents dans d'autres cultures.

De nombreuses thématiques intégrant la dimension culturelle du ou des pays dont on étudie la langue sont données en exemple dans le programme, autant de sujets possibles à proposer aux élèves pour l'exposé oral. Nous vous invitons à vous inspirer du document ressource « Culture(s) et interculturalité » publié sur Éduscol dont voici un extrait :

*« Présentée comme l'un des objectifs premiers de l'enseignement des langues vivantes dans la voie professionnelle, la formation interculturelle se veut gage de citoyenneté et d'ouverture des apprenants à la mobilité. »*

*Au-delà des savoirs qu'elle doit permettre d'acquérir par un travail de recherche, d'observation, de lecture, d'écoute ou de visionnement (compétence de réception), la découverte – dans des contextes clairement identifiés – de faits culturels liés à la langue étudiée met en jeu des comparaisons, des rapprochements et une éventuelle différenciation de ces faits avec leurs équivalents dans d'autres cultures. »*

<https://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/41/4/RA20>

[Lycee PRO CAP2nd1reTle LV cultures inter 1285414.pdf](#)

Du côté des langues vivantes, l'élève doit découvrir, connaître et comprendre d'autres cultures, systèmes et fonctionnements de la vie personnelle et de la vie professionnelle afin de les comparer avec sa propre culture.

Au niveau A2, le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) indique les thèmes d'étude possibles suivants :

- les gens, leur apparence
- la formation, les métiers
- les lieux et conditions de vie
- les objets personnels, les animaux familiers
- l'expérience personnelle
- les événements et les activités
- ce qui plaît / ne plaît pas
- les projets / l'organisation
- les habitudes, les coutumes
- ...

### Extraits du programme de langues

- « *Par un jeu de comparaisons, cette exploration culturelle procède aux mises en relation qui contribuent à la construction d'une citoyenneté éclairée, ouverte aux sociétés européennes et étrangères et tout aussi curieuse que tolérante à l'égard de ces dernières.* » [...]
- « *Comparer les caractéristiques de différents services, produits, matériels, équipements, etc.* » [...]
- « *A2 et A2+ : Peut donner les raisons pour lesquelles il/elle aime ou n'aime pas quelque chose, et indiquer ses préférences en faisant des comparaisons de façon simple et directe.* »

### Extraits du référentiel de l'unité facultative de mobilité

- « Comparer des activités professionnelles similaires réalisées ou observées, à l'étranger et en France ». [...]
- « Présenter des éléments de ressemblance et de différence entre les contextes culturels français et étrangers. »

## 5. L'accompagnement de l'élève au fil de la formation - accompagner l'élève dans la préparation de son exposé oral

Dès la première année, l'élève est sensibilisé à cette production orale certificative d'une durée maximum de 3 minutes. La démarche et le cheminement pour y parvenir sont comparables à ceux préconisés dans le cadre de la réalisation du chef d'œuvre :

*« Il faudra passer par des mises en problème, des doutes, des échecs (essais/erreurs), des prises de risques, de la résilience, de la persistance, de l'endurance, de la réussite, de la fierté, etc. » (Vade-mecum « La réalisation du chef d'œuvre », Éduscol).*

L'élève pourra s'appuyer sur le travail effectué durant son parcours de formation, qui lui aura permis de savoir s'exprimer **sur tout type de sujet** relevant du niveau visé en formation et de celui attendu à l'examen.

Ainsi l'enseignant(e) s'attachera à développer la compétence de prise de parole en continu par le biais d'exemples, de plans de production possibles, de trames. etc. favorisant la prise de parole sur des thèmes variés.

Il ou elle encouragera l'élève à la complexification des phrases produites à l'oral.

C'est au cours de la dernière année de formation, particulièrement au second semestre que l'élève bénéficiera d'un suivi individualisé pour la préparation de son exposé oral. Les temps d'accompagnement personnalisé éventuellement confiés à l'enseignant(e) d'anglais sont des moments privilégiés pour développer des compétences transversales comme par exemple : la prise de parole à partir d'un plan ou de mots clés, la posture, la gestion du temps, l'estime de soi...

L'élève percevrait davantage l'enseignant comme un « accompagnateur » dans le cheminement de son travail. La préparation de l'exposé oral peut également s'inscrire dans une démarche de travail collaboratif ou coopératif.

### **5.1 - Accompagner l'élève dans le choix de son support d'appui lors de sa présentation**

*« Pour son exposé, le candidat peut prendre appui sur un plan d'intervention ou des mots clés et aussi présenter à l'évaluateur un document de nature iconographique (photographie, schéma, croquis, reproduction d'œuvre d'art, etc.) »*

**Rappelons** que le support d'appui choisi par l'élève n'est pas évalué.

Ce document a pour seul objectif de faciliter la prise de parole en continu. L'élève, guidé et conforté par son 'plan d'intervention' constitué de mots ou titres clés, s'exprimera certainement avec plus d'aisance jusqu'à 3 minutes.

S'agissant du recours par le candidat à un diaporama succinct, l'enseignant(e) veillera à ce que ce support d'appui ne dépasse pas 4 diapositives, chacune ne comportant que quelques éléments textuels et/ou visuels.

**Dans tous les cas, l'élève ne doit pas lire un document au cours de son exposé oral.**

Quelle que ce soit la forme du support choisi par l'élève, nous conseillons au professeur de langue de prendre connaissance de ce document quelques jours avant la situation d'évaluation.

Un exemple de plan d'intervention sous la forme de diapositives est disponible sur le site académique :

<https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/anglaislp/nouvellesmodalitesexamen/accompagnement/cap/eoc/plan>

### **5.2 – Préparer l'élève à la partie « interaction » qui suit l'exposé oral**

**L'entraînement à l'échange** avec l'examineur permet à l'élève d'anticiper des questions qui pourraient lui être posées afin d'approfondir le contenu de son exposé oral.

Il est à noter que la capacité de l'élève à répondre à quelques questions sur le sujet qu'il présente fait partie intégrante du descripteur du niveau attendu à l'examen : il « *peut faire face à un nombre limité de questions faciles* ».

L'élève lui-même peut susciter la curiosité du jury sur des parties qu'il souhaite ensuite développer en interaction en ayant recours à des énoncés du type « *I will tell you more if you ask me later* ».

Cette stratégie, subtile, consisterait alors à ne pas tout dire durant son exposé en laissant volontairement une ou plusieurs parties à développer ensuite au cours de l'échange.

Par ailleurs, des questions pourront être posées sur d'autres sujets que la thématique présentée :

*« Dans l'hypothèse où le candidat ne s'est pas ou très peu exprimé dans le cadre de la première partie de l'épreuve (expression orale en continu), l'évaluateur ouvre, élargit et, si besoin, multiplie les objets sur lesquels peut porter l'échange conversationnel attendu. »*

L'anticipation de ces questions et la préparation des réponses à apporter peuvent constituer un atout majeur pour la réussite de cette partie d'expression orale en interaction.